

## « Il faut redonner de la crédibilité au bac » : Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale, dévoile ses chantiers

Baccalauréat nouvelle formule, portable au lycée, agressions sexuelles à l'école, budget... Le ministre de l'Éducation nationale détaille les projets qui vont l'occuper, alors même que le gouvernement risque d'être renversé.

Par [Olivier Beaumont](#) et [Marie Campistron](#) - Le 4 décembre 2025 à 18h00



Rue de Grenelle, à Paris (VIIe), le 3 décembre. «Mon but, c'est que les bacheliers arrivent avec un sésame qui corresponde à leur niveau au moment d'entrer en études supérieures», insiste Édouard Geffray. LP/Delphine Goldsztejn

En poste depuis un mois et demi, [Édouard Geffray](#) sait qu'il est en position de précarité politique, avec un gouvernement susceptible d'être renversé à tout moment. Mais le septième ministre de l'Éducation nationale en seulement trois ans, qui accorde à notre journal sa première interview en presse écrite, n'entend pas rester inactif et s'empare de sujets sensibles avec des annonces fortes.

**Fin août, votre prédécesseure, Élisabeth Borne, avait annoncé qu'elle voulait durcir les notations du bac pour la session 2026. Est-ce votre objectif aussi et pourquoi ?**

**ÉDOUARD GEFFRAY.** Mon but n'est pas de durcir pour durcir, mais il y a pour moi [un vrai enjeu de crédibilité du baccalauréat aujourd'hui](#). Cette crédibilité veut d'abord dire qu'un 14/20 à Brest (*Finistère*) vaut la même chose à Strasbourg (*Bas-Rhin*), à Lille (*Nord*), à Marseille (*Bouches-du-Rhône*) ou à Pointe-à-Pitre (*Guadeloupe*). Et ensuite que le diplôme obtenu corresponde bien au niveau de l'élève concernant certains fondamentaux.

## **C'est-à-dire ?**

Je vois bien que chaque année, au moment des résultats, tout le monde se demande si ce diplôme a encore de la valeur, et s'il vaut bien la même chose partout. Pour moi, la crédibilité du baccalauréat repose avant tout sur le fait qu'on doit faire confiance aux professeurs qui corrigent, car ils savent évaluer. C'est leur métier. Mais la question est de savoir sur quelle base il faut évaluer. Sur quel barème on accorde une note ou pas. Et quels sont les mécanismes d'harmonisation, voire de coup de pouce, qui existent au moment de la notation pour permettre à des jeunes qui n'auraient potentiellement pas le bac de l'avoir.

**« Aucun repêchage ne sera possible en dessous de 08/20 »** - Édouard Geffray

## **Concrètement, que proposez-vous ?**

D'abord, que les professeurs qui examinent les copies [aient des consignes d'exigence claires](#). J'estime qu'une copie qui n'est pas écrite de manière intelligible, c'est-à-dire avec un niveau d'orthographe, de syntaxe et de grammaire absolument déplorable, ne peut pas avoir la moyenne. C'est la base, essentiellement pour les matières à dissertations, comme le français, l'histoire et la philosophie. Je veux mettre la priorité sur l'expression écrite.

Le deuxième point concerne ce que l'on appelle les « points jury ». C'est-à-dire la possibilité qu'ont les membres d'un jury d'accorder des points en plus à un élève pour qu'il obtienne son bac ou une mention. Aujourd'hui, ce processus de rattrapage n'est pas encadré, et il permet à un lycéen d'avoir une succession de « coups de pouce » qui lui permet finalement d'avoir une note qui ne correspond plus tout à fait à la valeur réelle du diplôme obtenu.

Pour le bac 2026 et les suivants, le « coup de pouce » maximum sera donc limité à hauteur de 0,5 point sur la moyenne générale à l'examen. Par ailleurs, aucun repêchage ne sera possible en dessous de 08/20. Tout cela va être encadré par un décret qui sera publié ce vendredi.

## **Vous sous-entendez qu'on donne trop facilement le bac aujourd'hui ?**

Non, sa valeur intrinsèque n'est pas discutée. D'ailleurs, les parents disent tout le temps que ça vaut moins aujourd'hui qu'à leur époque, mais ils sont les premiers à déboucher le champagne pour fêter celui de leur enfant. C'en est bien la preuve. Mais le bac doit rester un examen qui certifie un niveau.

## **C'est le bilan qui ressort de la session 2025 ?**

Les chiffres de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance — la DEPP, un peu notre Insee à l'Éducation nationale — nous indiquent que les trois quarts des jeunes d'une génération ont eu le bac, dont 42,6 % dans la voie générale. Il n'y a donc pas que le chiffre de 96,4 % de réussite (*en voie générale en 2025*), que beaucoup de personnes ont en tête. Je n'ai pas comme objectif que le taux de réussite

augmente chaque année et ne vois pas au nom de quelle loi il faudrait que ce soit le cas.

**Cela veut donc dire qu'on va avoir moins de bacheliers et de mentions l'an prochain ?**

C'est possible, oui. Ce n'est pas en soi l'objectif, mais ça peut avoir cet effet-là. Mon but, j'insiste, c'est que les bacheliers arrivent avec un sésame qui corresponde vraiment à leur niveau au moment d'entrer en études supérieures. Je veux redonner la valeur et la crédibilité du baccalauréat.

**« On peut aller encore plus loin à la rentrée 2026 sur l'interdiction des portables. Je souhaite qu'on propose aux lycées volontaires de prendre des mesures en ce sens. »**

Édouard Geffray

**Ce niveau d'exigence sera-t-il le même pour le brevet des collèges ?**

Oui, car c'est une chaîne. De l'école primaire jusqu'au bac. Je vais notamment travailler avec les organisations syndicales, dans les prochains jours, pour améliorer la promotion de la lecture et de l'écriture en classe. Pour le brevet, la répartition entre les épreuves terminales et le contrôle continu était de 50-50. En juin 2026, on passe à 60-40, en faveur des épreuves terminales, pour recréabiliser aussi ce diplôme. Pour le contrôle continu, on prendra en compte la moyenne des notes obtenues.

**Emmanuel Macron propose d'interdire le portable au lycée. Cette mesure sera-t-elle mise en place dès la rentrée 2026 ?**

Nous en avons parlé avec le président. On a un devoir collectif de [limiter l'exposition aux écrans de nos enfants](#). Quand on a des jeunes qui passent plus de temps sur un écran qu'en cours, on a des troubles de la concentration et de l'apprentissage. Depuis la rentrée, l'interdiction du portable au collège est globalement respectée, même s'il n'y a pas de casiers partout. Notre conviction, c'est qu'on peut aller encore plus loin à la rentrée 2026. Je souhaite qu'on propose aux lycées volontaires de prendre des mesures en ce sens. Certains chefs d'établissements m'ont par exemple dit qu'ils aimeraient interdire le portable dans les parties communes. Et puis, au bout d'un an, on en tirera les enseignements. Mais tout cela doit d'abord être travaillé avec les organisations syndicales.

**« Désormais, je souhaite que l'on fasse ce contrôle (de casier judiciaire) tout au long des parcours professionnels, tous les deux, trois ou quatre ans »**

Édouard Geffray

**Après les récentes affaires d'agressions sexuelles à l'école et dans le périscolaire, quelles mesures comptez-vous prendre ?**

Quand un enfant va à l'école, sa famille nous le confie pour qu'il apprenne en toute sécurité. C'est une exigence dont on doit se porter garant. Mais on peut encore faire plus. Jusqu'à présent, on contrôlait les enseignants en début de parcours professionnel

avec ce qu'on appelle le « contrôle d'honorabilité », pour garantir que la personne n'a pas de casier judiciaire et n'est pas inscrite au fichier judiciaire des [auteurs d'infractions sexuelles et violentes](#). Désormais, je souhaite que l'on fasse ce contrôle tout au long des parcours professionnels, tous les deux, trois ou quatre ans. Nous sommes en train d'y travailler.

Concernant [les animateurs dans le périscolaire](#), il y a un travail à accomplir avec les collectivités. Il faut là aussi qu'on rehausse le niveau de contrôle, mais cela ne peut être assuré que par les collectivités qui les emploient.



«Je ne serai pas le ministre de nouvelles grandes réformes de l'école», assure Édouard Geffray, alors que les enseignants sont lassés du schéma «un tweet = un plan d'action». LP/Delphine Goldsztejn

**La convention citoyenne a rendu ses propositions : semaine de cinq jours, cours commencés à 9 heures dans le secondaire... Qu'allez-vous en garder ?**

Cette convention a émis une vingtaine de propositions, certaines ont fait plus parler que d'autres. Ce que je peux vous dire, c'est que je ne vais pas bouleverser [les temps scolaires](#) à la rentrée 2026. Du reste, il va y avoir [des élections municipales](#), donc je ne vois pas comment je pourrais préempter ce débat, au vu du contexte politique. Tout cela n'est pas quelque chose qui se décide en deux coups de cuillère à pot. Il y a des enjeux d'organisation du service public, pour les familles, mais aussi de transport. Si vous mettez en place une bonne réforme, mais que le reste autour ne suit pas, le gain est nul.

**« J'ai très clairement besoin d'un budget ! » - Édouard Geffray**

**Vous portez beaucoup d'ambitions, mais serez-vous encore là dans quelques semaines ? Vous êtes déjà le septième ministre de l'Éducation nationale en trois ans...**

Ma durée de vie à titre professionnel, ce n'est pas mon sujet. C'est aussi pour ça que je ne serai pas le ministre de nouvelles grandes réformes de l'école. Il faut arrêter de demander aux enseignants de préparer au mois de décembre une rentrée différente de la précédente. Le schéma : « un ministre = une réforme », « un tweet = un plan d'action », ils n'en peuvent plus ! Laissons l'Éducation nationale faire son métier, c'est-à-dire instruire, prendre soin des élèves et permettre aux professeurs d'enseigner dans de bonnes conditions.

**L'examen du budget vous inquiète-t-il ? En cas de rejet, cela peut avoir des conséquences pour votre ministère ?**

J'ai très clairement [besoin d'un budget](#) ! D'abord parce qu'une rentrée scolaire, ça se prépare neuf mois à l'avance, avec [les mouvements des professeurs](#), l'affectation des élèves, les spécialités ouvertes, les options... Donc, si on n'a pas de budget, cela veut dire de l'incertitude sur tous ces chantiers.

Deuxième chose : [le concours de recrutement de nos futurs professeurs](#) en fin de licence doit avoir lieu en mars prochain. J'ai plusieurs dizaines de milliers d'étudiants inscrits, pour 11 000 places disponibles. Sans budget, mais avec [une loi spéciale](#) qui ne reconduirait que celui de l'année précédente, je ne vois pas comment nous organiserions ce concours et comment nous ouvririons ces postes à la rentrée prochaine.